L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 MARS 1847.

IMPRIME ET PUBLIE PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres et No. 12 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 13 MARS 1847.

NOUVELLES DE L'ARMEE.

Vingt mille Mexicains contre cinq mille Américains. Retraite du Gén. Taylor.

La goëlette [illegible], capitaine Scull, arrivée dans [illegible] des Brazos, d'où elle est partie le 5 du courant, nous apprend qu'une bataille a eu lieu à Saltillo, entre les forces mexicaines composées de 20,000 hommes sous les ordres de Santa Anna, et 5,000 volontaires Américains, sous les ordres de Taylor; que notre perte a été de 2,000 hommes, et celle des Mexicains de 4,000. La supériorité des forces de l'ennemi a forcé le général Taylor à se replier sur Monterey.

Nous apprenons que le général Marshal était en marche de Camargo, avec des renforts pour secourir le général Taylor. Les Mexicains se sont emparés de plusieurs trains de wagons.

Le général mexicain Urea marchait sur Matamoros avec 4,000 hommes.

BRASOS SANTIAGO

La goëlette *James & Samuel* est arrivée hier de Brasos Santiago d'où elle était partie le 5 courant. Le cutter Somers nous communique quelques nouvelles intéressantes. Dans la soirée du 1[illegible] exprès de Matamoros était arrivé à Brasos et avait apporté la nouvelle que le même [illegible] un corps de troupes mexicaines était [illegible] de Matamoros, sur la rive opposée du Rio Grande. Le capitaine Somers [illegible] renseignements, n'a pu [illegible] le nombre dont se composait [illegible] qu'est officier [illegible] mais on peut supposer que ces troupes sont celles que commandent Canales et Carabajal.

Le vapeur St Louis, arrivé hier soir de St Louis, avait à bord deux compagnies d'infanterie [illegible] sous les ordres des capitaines Gardner et Bennett.

AJOURNEMENT DU CONGRES.

La seconde session du vingt-neuvième Congrès s'est close dans la nuit du 3 courant, et la séance de clôture a été plus féconde en résultats que ne l'ont été des semaines, et même des mois entiers de cette session.

Le bill des trois millions et celui pour l'organisation de dix régimens ont été adoptés. Grâce à [illegible] du Sénat [illegible] retour de justice dans la Chambre des Représentans, le premier de ces bills a été dépouillé du Proviso Wilmot, ce brandon de discorde qu'on a tant jeté entre les Etats de l'Union; le second a vu supprimer l'espèce de dictature [illegible] que l'on voulait [illegible] sous le titre de lieutenance générale [illegible]. Ainsi a été supprimée [illegible] une injustice envers les Etats du Sud, et une injustice envers les braves officiers généraux de notre armée du Mexique.

Ce double résultat suffit amplement à nous consoler de la perte de quelques actes utiles qui sont restés en souffrance dans l'une ou l'autre chambre. [illegible] peut s'empêcher de regretter c'est le bill [illegible] des voies et moyens [illegible] de M. Polk [illegible].

[illegible] Parmi les bills notables [illegible] aux deux Chambres durant la séance du 3 courant, se trouve le bill proposé à la session dernière par M. King de la Georgie. Ce bill ordonne la construction de quatre vapeurs de guerre de première classe, 2[illegible] d'une ligne de paquebots à vapeur entre New York et Liverpool; cinq batimens jaugeant au moins 2,000 tonneaux chacun seront consacrés à ce service. 3[illegible] d'une ligne de paquebots à vapeur entre New York et la Nouvelle-Orleans [illegible] composée aussi de cinq batimens d'au moins 1,500 tonneaux chacun, qui toucheront à Savannah et à la Havane; de ce dernier port une ligne secondaire devra rayonner sur Chagres; 4o l'établissement d'une ligne de bateaux à vapeur sur le Pacifique, et de Panama à l'Orégon, en touchant à tous les ports intermédiaires. Tous ces navires seront aux ordres du gouvernement qui pourra en faire l'acquisition lorsque cela lui conviendra; ils seront en outre commandés par des officiers de la marine des Etats-Unis. C'est là [illegible] un noble projet qui assurera, en cas de besoin, au gouvernement d'excellents vapeurs de guerre.

Congrès

CLOTURE DE LA SESSION.

Séance du 3 mars 1847.

SENAT.—Après avoir adopté divers bills, le Sénat reprend le bill territorial de l'Oregon. M. Evans propose de le mettre de coté, attendu qu'il est trop tard pour rien décider à ce sujet. M. [illegible] prétend qu'il existe un complot pour mettre de côté [illegible] que la population de l'Oregon, poussée par la Nouvelle-Angleterre et par les intérêts du Sud, puisse se pourvoir à elle-même et se séparer de l'Union. M. Calhoun déclare cette imputation aussi vaine que fausse. Le Sénat refuse de mettre le bill de coté par 20 voix contre 19.

M. Webster combat la clause qui accorde aux étrangers le droit de voter sur une simple déclaration de leur intention de devenir citoyens sans exiger l'accomplissement de la déclaration. En définitive, le bill est mis de coté par 26 voix contre 18.

Le bill des ports et rivières est adopté, ainsi qu'une résolution qui nomme le Dr. Houston, rapporteur officiel du Sénat. Le bill relatif au nouveau territoire du Minesota, celui destiné à régler les relations avec la Chine et une résolution de M. Allen tendant à rendre à M. Ritchie sa place privilégiée dans le Sénat, sont successivement écartés. Le Sénat s'ajourne à 2 heures et demie jusqu'à 6.

Dans la séance du soir, l'acte relatif à la sous-trésorerie revient de la Chambre, mais sa seconde lecture éprouve de l'opposition, et ce bill, par suite est perdu.

Le bill pour l'organisation des dix régimens [illegible] entre les mains d'un comité de conférence et le Sénat refuse positivement de revenir sur les amendemens qu'il y a faits. La Chambre sera obligée de céder, à moins qu'elle ne veuille tuer le bill.

Le bill des appropriations civiles et diplomatiques est rapporté par un comité de conférence, [illegible] Sénat donne son adhésion à ce qui a été fait par le comité. Il accorde aussi son concours aux amendemens que la Chambre a faits au bill pour venir au secours des héritiers de Paul Jones et au bill autorisant la construction de quatre vapeurs de guerre. Il adopte la résolution conjointe qui autorise le transport des secours en Irlande par des navires du gouvernement général.

Des résolutions autorisant le transport en Louisiane et en Virginie des restes mortels d'Alexandre Barrow et d'Isaac Pennybacker.

Après avoir épuisé son ordre du jour, le Sénat s'ajourne vers une heure du matin. Probablement on avait eu soin de retarder l'horloge.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—M. Winthrop tâche, mais sans succès, d'obtenir que l'on s'occupe du bill de secours à l'Irlande.

M. McKay présente son rapport sur le bill des allocations de la marine, avec les amendemens du Sénat et un sous amendement qui reproduit en substance le bill des trois millions. Ce sous amendement est écarté et le rapport adopté.

La Chambre, constituée en comité général, reprend le bill des trois millions revenu du Sénat. M. Wilmot propose son amendement prohibant l'esclavage dans les nouveaux territoires. M. Graham propose un sous-amendement portant que la ligne du compromis du Missouri sera étendue jusqu'au Pacifique et que l'esclavage sera permis au sud et prohibé au nord de cette ligne, rejeté par 96 voix contre 59; le proviso de Wilmot est adopté par 90 voix contre 80. Le bill est ensuite présenté à la Chambre qui rejette le proviso par 112 voix contre 97. M. Wilmot propose de mettre le bill de côté; rejeté par 114 voix contre 87. Le bill (sans le proviso) est adopté par 115 voix contre 82.

La Chambre refuse d'accéder à la décision du Sénat qui a rejeté l'amendement au bill d'organisation de l'armée relatif à la nomination d'un général en chef. Elle nomme un comité de conférence.

La Chambre refuse de s'occuper du bill du Sénat qui autorise l'envoi du Macédonien et du Jamestown en Irlande avec les provisions destinées à soulager les souffrances de ce pays.

Sur la proposition de M. Dromgoole, la Chambre constituée en comité général s'occupe du bill destiné à amender l'acte de la sous-trésorerie: divers amendemens sont proposés et rejetés. M. Washington Hunt en propose un tendant au rappel complet de l'acte proposé dans la dernière session. Il n'est pas plus heureux que les précédents, et le bill est adopté tel qu'il est sorti des mains du comité des voies et moyens; mais cela n'aura pas grand effet, car le bill, ainsi que nous l'avons dit, échoue au Sénat.

Après deux heures de repos, la Chambre rentre en séance; et le comité de conférence sur le bill pour l'organisation des dix régiments et la nomination d'un major-général commandant en chef fait son rapport. Il conclut à ce que la Chambre maintienne sa position. Le Sénat ayant de son coté refusé de céder, un nouveau comité de conférence est nommé, et ce dernier plus raisonnable que le précédent conseille à la Chambre d'abandonner la clause du "major-général commandant en chef". La Chambre se rend à ce conseil et le bill pour l'organisation des dix nouveaux régimens et la nomination des officiers généraux nécessaires à cet effet est adopté définitivement.

La Chambre adopte la résolution autorisant le transport des secours à l'Irlande au moyen des batimens de l'Union; le bill pour la construction et l'équipement de quatre vapeurs de guerre; des résolutions de remerciement à l'orateur de la Chambre, M. Davis;—le rapport du comité de conférence sur le bill des appropriations civiles et diplomatiques;—le bill du Sénat pour lever des troupes supplémentaires, et la résolution conjointe pour rembourser aux divers Etats les avances faites aux volontaires.

Après l'échange des messages ordinaires, l'orateur de la Chambre prononce son allocution d'adieu et déclare que la Chambre est ajournée *sine die*.

CHARLES J. INGERSOLL qui doit une si triste célébrité à ses attaques contre M. Webster, avait été proposé par le président Polk pour le poste de ministre plénipotentiaire en France; mais le Sénat l'a rejeté. L'*Union* prétend que ce rejet n'a eu lieu que par la majorité d'une seule voix; mais d'autres autorités moins suspectes assurent que c'est au contraire à une forte majorité. Mais peu importe le chiffre; justice a été faite par le Sénat; et M. Polk a été obligé de proposer à la confirmation de ce corps un homme autrement honorable que M. Ingersoll et qui déjà, sous le général Jackson, avait été appelé à une haute position diplomatique, RICHARD RUSH, de la Pennsylvanie.

NOMINATIONS OFFICIELLES.—David Tod, de l'Ohio, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Brésil, en remplacement de Henry A. Wise, rappelé sur sa demande.

John R. Clay, chargé d'affaires au Pérou.

Richard Rush, de la Pennsylvanie, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en France.

George W. Hopkins, de la Virginie, chargé d'affaires en Portugal.

Majors Généraux: Thomas H. Benton, du Missouri.
William Cumming, de la Georgie.
Brigadiers Généraux: George Cadwallader, de la Pensylvanie.
Enos D. Hopping, de New-York.
Franklin Pierce, du New Hampshire.

BILL DES TROIS MILLIONS.

Ce bill qui a été définitivement adopté dans la séance du 3 courant, est d'une assez haute importance pour que nous en donnions le texte:

ACTE accordant un credit de trois millions au Président pour conclure un traité de paix et de limites avec le Mexique.

Il est décrété, &c., attendu qu'il existe maintenant entre les Etats-Unis et la république du Mexique des hostilités qu'il est désirable de voir promptement terminer à des conditions justes et honorables pour les deux nations;

Attendu aussi qu'il a été déjà donné au gouvernement mexicain l'assurance que le Président a le désir de régler toutes les questions pendantes entre les deux nations aux conditions les plus libérales et les plus satisfaisantes, conformément aux droits respectifs ainsi qu'aux intérêts mutuels et à la sécurité des deux pays;

Attendu en outre que le Président peut se trouver en mesure de conclure un traité de paix avec le Mexique avant la prochaine session du Congrès, s'il a à sa disposition les moyens d'arriver à ce résultat;

Attendu enfin que, dans le règlement de questions aussi compliquées que celles qui existent entre les deux pays, il peut arriver que le déboursé immédiat d'une certaine somme soit réclamé par les stipulations du traité qui pourra être conclu:

En conséquence la somme de Trois millions est par le présent appropriée, sur tous deniers du trésor dont il n'aura pas été autrement disposé, pour mettre le Président à même de conclure un traité de paix, de limites et frontières avec la république du Mexique; laquelle somme sera employée par lui dans le cas où ledit traité, lorsqu'il aura été signé par les agents autorisés des deux gouvernements et dûment ratifié par le Mexique, réclamerait le déboursé de tout ou partie de ladite somme; des comptes exacts et complets desdites dépenses seront transmis au congrès aussitôt que faire se pourra.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.
VENDREDI, 12 mars 1847.

La Chambre, conformément à une résolution passée il y a quelques jours, s'occupe exclusivement de mesures locales.

M. Lewis, ainsi qu'il en a préalablement donné avis, introduit un acte pour augmenter les pouvoirs du jury de police de la paroisse Est-Feliciana. L'acte subit une troisième lecture et passe.

M. Sundidge, ainsi qu'il en a préalablement donné avis, introduit un acte pour rétribuer A. J. Lowry, de la paroisse Bossier, en retour des services qu'il a rendus en faisant l'estimation des biens situés dans cette paroisse et susceptibles d'être taxés.—L'acte est lu une troisième fois et passe.

M. Jone réclame la prise en considération du bill relatif aux ventes judiciaires, dans la paroisse Jefferson.—L'acte est lu une troisième fois et passe.

L'acte pour incorporer le village de Columbia, dans la paroisse Caldwell, passe après une troisième lecture.

Les actes suivans passent après avoir subi une dernière lecture:

"Acte pour venir en aide à Seymour H. Schultz;

"Acte pour amender l'acte qui établit des juges de paix dans la paroisse Jefferson, qui détermine leurs devoirs et fixe leur rétribution.

"Acte pour faciliter la perception des taxes municipales."

M. McVea réclame la prise en considération de l'acte qui a pour but d'étendre les termes de paiement accordés aux acquéreurs du collège de la Louisiane.—Ce projet de loi est longuement discuté, et est enfin adopté à une majorité de 63 voix contre 5.

La Chambre accorde la suspension des règlemens, à la demande de M. Toomey, et s'occupe de l'acte qui amende la loi sur les élections, dans toutes les parties de l'Etat, excepté les paroisses d'Orléans et de Jefferson. Le projet de loi subit une troisième lecture et passe.

Le bill pour pourvoir au paiement des aumôniers et aide-chirurgiens des différens régimens de la Louisiane, est lu trois fois et passe.

La Chambre, après avoir voté d'autres projets de loi d'une nature pleinement locale, comme les précédens, s'ajourne à lundi matin.

SENAT.—Le bill relatif à la liquidation de la Compagnie des Architectes de la Nouvelle-Orleans, est lu une troisième fois et passe.

M. Martin demande la réconsidération du bill voté hier, relatif aux impressions publiques. La reconsidération étant accordée, l'honorable membre présente un substitut portant que le contrat pour l'impression publique soit adjugé au plus bas et dernier offrant. Ce substitut est adopté, après un court débat, et le bill subit une seconde lecture; ce projet de loi fixe l'élection d'un imprimeur à mardi prochain, à midi.

Le Sénat s'occupe ensuite d'une résolution, présentée il y a quelque temps par un comité spécial, et décrétant la destitution de M. John C. Calhoun, encanteur, pour avoir, suivant les termes de la résolution, fraudé le trésor public. Il s'en suit un long débat qui se termine par le dépôt de la résolution sur le bureau, sujette à l'appel.

Le Sénat s'ajourne à lundi matin.

Chronique Locale.

ELECTION.—Les électeurs du deuxième District de la 1re Municipalité sont appelés à voter aujourd'hui pour un alderman, en remplacement de M. J. B. Marks, décédé.

UNE RECOMMANDATION.—A la dernière séance du Conseil-Général, cette assemblée a voté à l'unanimité une résolution, invitant la Législature à ordonner un nouveau recensement de la ville. Le Conseil-Général considère que le recensement qui vient d'être terminé est loin de fournir le chiffre exact de la population de la Nouvelle-Orléans.

ENQUETE.—Le coroner Spedden a tenu hier une enquête sur le corps d'un Irlandais, du nom de Daniel Phelan, âgé d'environ trente ans, qui est mort dans une maison située à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St-Joseph. L'apoplexie a été constatée par les médecins.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—L'avocat de district a enregistré hier des actes d'accusation contre les nommés Michael Brown, Bill Bennett et John Dailey, prévenus de vol.

George Garber a été ensuite mis en jugement pour avoir déchargé une arme à feu sur la femme Mary Vass, [illegible] de la tuer. Le jury a déclaré l'accusé coupable, mais l'a recommandé à la clémence de la Cour.

John Cannon, accusé de vol de chevaux, a été trouvé coupable.

Henry [illegible] le jury, qui [illegible] du tribunal.

OFFRANDES IRLANDAISES.—On annonce que les quêtes faites dans les diverses églises catholiques de New-York, le dimanche 28 février ont produit de 12 à 15 mille dollars. Celle de l'église de St Peter de Barclay street a produit $1,300 pour sa part. L'église française de St Vincent-de-Paule n'a pas manqué de s'associer à cette bonne œuvre. Le conseil communal de New-York a voté une offrande de $5,000. Les sociétés de bienfaisance anglaise, irlandaise et écossaise, ont renoncé à leur dîner annuel pour déposer le montant de cette économie dans l'urne de la charité.

ROBERT BRUCE A L'OPERA.—"Mais enfin, voyons, cet opéra de Rossini a-t-il eu du succès?" Telle est la question que nous avons entendu faire par tous ceux qui s'intéressent à l'art musical. Parmi les journaux français, les uns disent oui; les autres, non; si bien qu'on a grand peine à savoir à quoi s'en tenir. La "Chronique musicale" de la *Revue des deux Mondes* qui est d'ordinaire une bonne autorité, figure au premier rang parmi les *désappointés*:

"Sans donner dans l'ambitieuse promesse d'un voyage *presque* nouveau de Rossini, encore espérait-on rencontrer ça et là quelque trace de la présence du maître. Vain espoir que la représentation de *Robert Bruce* a trompé! Rien, en effet, en dehors des morceaux empruntés à diverses partitions de l'auteur de la *Donna del Lago*, rien qui rappelle le moins du monde la touche d'un génie supérieur. Le nom même de M. Niedermeyer, venu là pour ajuster les récitatifs et manipuler selon les formules ayant cours des idées d'un temps déjà loin de nous, le nom de M. Niedermeyer n'indique-t-il pas que Rossini s'est fait un devoir de rester étranger à cette partie intermédiaire, accessoire, qui, dans une élucubration de ce genre, constituait, à tout prendre, la seule nouveauté possible!

"Cela dit, et la partition de *Robert Bruce* étant réduite à ce qu'elle est: un assemblage plus ou moins intelligent de fragmens hétérogènes, de morceaux disjoints, de cavatines, de duos et de quatuors écrits jadis pour des chanteurs qui ne sont plus et dont la tradition elle-même s'est évanouie, on concevra sans peine quelle charmante unité de sentiment et de composition il en doit résulter. Nous n'oserions, quant à nous, appeler pareille chose un opéra. Avec des chanteurs d'un ordre supérieur, ce serait un concert; qu'est-ce donc dans les conditions existantes? Franchement, on ne saurait le définir: une sorte de mélodrame à grand orchestre, de parade musicale d'où se détache, au second acte, ce magnifique chœur des bardes, exécuté, hâtons-nous de le reconnaître, avec une pompe lyrique et théatrale digne des plus beaux temps de l'Opéra."

Les détails de l'ouvrage n'ont pas été plus ménagés que l'ensemble: les altérations, les mutilations, les transpositions absurdes y abondent; aucune des dispositions primitives n'y a été respectée, aucun texte ménagé. Et si l'on passe à l'exécution, c'est bien pire encore! Toujours au dire de la *Revue des deux Mondes* "Du commencement à la fin de ce triste chef d'œuvre, Mme Stoltz semble prendre à tâche de fouler au pied toutes les traditions d'une musique consacrée par les plus illustres interprètes." Ni goût, ni style, ni sentiment, elle finit par "chanter un je ne sais quoi d'indéchiffrable, et qui n'a de nom dans aucune langue". M. Barolhet lui-même ne rend pas du tout cette musique, et la seule qui lui conserve un peu de son caractère c'est Mlle Nau; elle y met de la conscience. Mais en somme, ce pot-pourri, cette "chose qui n'est pas un opéra" a fort mal réussi auprès du public qui s'est montré sévère.

"Singulier rapprochement!" dit en terminant l'artiste auquel nous empruntons ces renseignemens, "singulier rapprochement!" Cette même *Donna del Lago* qui, sous le nom de *Robert Bruce*, devenait l'autre soir une occasion d'échec pour Mme Stoltz, avait, dès sa première représentation, le 4 octobre 1819, commencé par porter malheur à la Colbrand, qui, tranchons le mot, y fut glorieusement sifflée. Voici ce que je trouve dans une biographie de Rossini publiée en 1845. Je me contente de traduire et n'ajoute rien au texte de l'ouvrage.

"Le soir de la première représentation, la signora Colbrand, s'étant donné les airs de chanter un quart de ton trop bas ses vocalises dans le finale, eut le désagrément de s'entendre siffler pour la première fois de sa vie." Comme ce quart de ton trop bas serait de circonstance! Je reprends ma citation: "Une ménagerie de lions furieux, Eole déchaînant toutes ses tempêtes, ne sont que choses aimables et pleines de douceur en comparaison du vacarme et des trépignements du public napolitain, piqué à l'oreille par une fausse note.

"La colère de la prima donna sifflée ne connaissait plus de bornes; la farouche Espagnole Isabelle-Angélique Colbrand était née à Madrid en 1785, la sultane de San-Carlo, allant et venant dans sa loge,—vous eussiez dit une panthère blessée au flanc,—et l'œil en feu, son teint olivâtre plus foncé encore que de coutume, haletante, la lèvre bridée par le dédain et l'émotion, tout en déchiquetant à belles dents d'albâtre la batiste de son mouchoir, se donnait le plaisir d'envoyer le public à tous les diables. Au désespoir d'Armide assistait l'entrepreneur de San-Carlo, le signor Domenico Barbaja.

"A cette époque, Angélique Colbrand venait d'avoir trente-quatre ans, et Barbaja cherchait à rompre avec cette femme qui lui avait coûté des fois plus que la duchesse de Floridia au roi de Naples. L'occasion s'offrait belle, il la saisit.

"Ingrat public!" murmura l'impresario millionnaire, oser te siffler, toi, Colbrand! car tu l'as entendu, ils t'ont sifflée!

"—Cabale! s'écria la cantatrice, une cabale infâme!

"—Eh! sans doute, qui ne sait cela, cabale! infâme cabale! c'est votre chanson ordinaire; il n'y a de vrai public que celui qui vous applaudit..., mais aussi convenez entre nous que vous avez chanté ce soir comme une débutante.... Ecoute-moi, Colbrand, prends-y garde, ta voix baisse, et tes meilleurs amis trouvent que ton astre commence à s'éclipser; quant au public, il applaudissait furieusement la Pisaroni, et si tu n'y mets bon ordre....

"En ce moment, Rossini entra, frais, dispos, le sourire à la bouche, la joue en fleur et dans cet heureux épanchement d'humeur d'un auteur qui vient de réussir et que les mésaventures du prochain touchent peu.

"Aux derniers mots de Barbaja, la Colbrand s'était laissé choir sur son ottomane, et sa jolie tête, perdue dans les coussins de mousseline, fondait en larmes, larmes sincères cette fois, les premières peut-être que la cantatrice eût versées depuis son engagement à San-Carlo.

"En apercevant Rossini, la prima donna se hâta d'essuyer son visage, et, reprenant tout son air courroucé:

"—Cet odieux public! s'écria-t-elle, il faut avant tout que je me venge de lui; mais quel moyen....

"—Quel moyen? reprit l'auteur du *Barbier*; tâche de chanter moins faux; je n'en sais pas de meilleur." L. G.

VAPEUR D'ETHER.—Voici une note intéressante que le Dr JACKSON a communiqué à quelques journaux du Nord, elle ajoute quelques détails à ceux que l'on a trouvés dans le *Bulletin scientifique*, publié par nous, il y a quelques jours.

"Il y a peut être, dit ce savant médecin, quelque danger dans l'inhalation prolongée de l'éther ordinaire des pharmaciens, qui peut être impur. La présence d'une portion considérable d'alcool dans ces éthers les expose à produire une sorte d'ivresse suivie de migraine et de prostration du système nerveux.

"D'un autre côté, la vapeur d'éther purifiée à l'aide du chloride sec de calcium, au point que sa gravité spécifique soit réduite au-dessous de 0,72 à 80 degrés de Farenheit, et qu'il arrive à l'état d'ébullition à 96 degrés, cette vapeur, hautement inflammable, ayant une odeur aromatique pénétrante et ne changeant pas la couleur du papier de tournesol, ne supporterait pas la respiration et produirait l'asphyxie en excluant l'air des poumons. Par conséquent, il est indispensable de mêler à cette vapeur ainsi purifiée une quantité suffisante d'air commun, pour laisser les poumons à même de fonctionner. Dans les cas où des symptômes alarmants d'asphyxie seraient produits, soit par mauvaise administration, soit par impureté de l'éther employé, soit par l'excès de susceptibilité nerveuse des patients; dans le cas aussi de congestion cérébrale et d'accidents pulmonaires (dans ces dernières sortes d'affections il peut être dangereux d'administrer la vapeur d'éther) je prescris l'inhalation du gaz oxigène pur, qui, par son action sur le sang, le rend immédiatement artériel, et l'on doit par conséquent avoir toujours ce gaz à sa disposition. On peut le conserver dans un gazomètre, et l'avoir dans un large sac de caoutchouc pour s'en servir à volonté. Faite avec ces précautions, l'administration de l'éther produira l'insensibilité requise. L'effet est immédiat, de courte durée et ses effets ne se prolongent pas.

"La science médicale et chirurgicale retirera probablement de grands avantages de cette nouvelle méthode. Elle mérite d'être essayée dans le tetanos et autres affections spasmodiques. La migraine intermittente a été déjà guérie par ce moyen et les frissons de la fièvre intermittente le seront peut-être bien aussi. Le relâchement des muscles effectué par l'inhalation de l'éther peut aider le chirurgien à réduire les luxations et à se passer de poulies et autres moyens violents d'extension.

"La division des nerfs a été pratiquée sur un cheval auquel l'éther avait été administré, et quoique le cheval fût libre de tous liens, il ne fit pas un mouvement, pas un signe de douleur, ce qui prouve que l'effet n'est point du à l'imagination."

☞ Si l'on en croit l'affirmation d'un *Bulletin scientifique* qui a paru dans un journal français, c'est M. Granier de Cassagnac, le rédacteur en chef de l'*Epoque* qui serait l'*inventeur* des propriétés de la vapeur d'éther. Voici ce que dit le *Bulletin* auquel nous faisons allusion.

"Une chose bizarre, du reste, c'est que cette découverte, dont la science s'occupe aujourd'hui avec tant d'intérêt, avait été faite, il y a déjà dix-sept ans, par un écrivain français, M. Granier de Cassagnac, qui vient d'en revendiquer non pas l'honneur, dit-il avec esprit, mais bien le hasard. Cette découverte est, en effet, consignée par lui dans un article signé de son nom et publié, il y a dix-sept ans, dans le *Journal politique et littéraire de Toulouse*. Il n'y a donc aucun doute possible à cet égard, mais cette publicité [illegible] d'un jeune homme qui n'appartenait [illegible] science médicale, passa alors [illegible] serait restée longtemps encore [illegible] le docteur Jackson, de Boston, [illegible] gloire n'est nullement diminuée par ce rapprochement, n'avait fait à son tour la même découverte et n'avait su fixer l'attention publique sur ce point. La découverte de M. Granier de Cassagnac avait été toute accidentelle; elle résulta de l'inhalation d'un flacon d'éther qu'il avait respiré fortement. Surpris de l'état dans lequel il avait été plongé, il avait fait la même expérimentation, avec le même résultat, sur l'un de ses frères, et, depuis lors, il n'a pas cessé, dit-il, d'avoir recours à ce moyen pour dissiper des migraines violentes auxquelles il est sujet, et qui ont le singulier caractère de revenir à jour et à heure fixes. D'après M. de Cassagnac, l'inhalation de la vapeur d'éther ne supprime pas seulement la douleur physique, mais aussi la douleur morale. Elle laisse subsister les fonctions intellectuelles, seulement elle efface les objets matériels, et rend les mieux connus les douleurs de la vie indifférentes en considération de l'incomparable joie intérieure dans laquelle elle noie toutes les facultés. Cependant, en se saturant de cette vapeur, on arrive à un état d'engourdissement des facultés physiques et morales qui parait complet. Mais M. Granier déclare n'avoir jamais osé aller jusque-là. Il s'était arrêté sur le seuil de ce monde mystérieux, dans lequel la science, guidée par M. Jackson, semble avoir pénétré plus profondément."

UN SAINT HOMME.—Le télégraphe de Chenango a signalé à la justice américaine un révérend docteur Foot, membre de l'église Anabaptiste, qui s'est enfui après avoir causé la mort de sa femme par la plus monstrueuse brutalité. Il résulte de la déposition de divers témoins que, depuis plusieurs années, ce misérable avait l'habitude de fouetter et frapper sa femme. Une plainte avait déjà été portée par celle-ci contre lui, mais les membres de leur congrégation avaient opéré une réconciliation entre les deux époux. Le dernier acte de brutalité qui a causé la mort de la pauvre femme a été un coup de talon de bottes qui lui a été donné au bas de l'abdomen, par son mari qui la foulait aux pieds après l'avoir renversée. Ce monstre d'hypocrisie n'a point encore été arrêté.

FEUILLETON.

MILITONA.

I

Voir l'Abeille d'hier.

Andrés marcha d'un pas mesuré jusqu'à ce qu'il eut tourné l'angle de la calle Ancha de San Bernardo pour prendre la calle de la Luna, alors, sûr d'être hors de vue du balcon de dona Feliciana, il prit une allure qui l'eut bientôt amené dans la rue du Desengaño.

Un étranger eût remarqué avec surprise que les passans se dirigeaient du même côté: tous allaient, aucun ne venait. Ce phénomène dans la circulation de la ville a lieu tous les lundis, de quatre à cinq heures.

En quelques minutes, Andrés se trouva près de la fontaine qui marque le carrefour où se rencontrent la rue de San-Luis, la rue Fuencarral et la rue Hortaleza.

Il approchait.

La calle del Caballero de Gracia, franchie, il débouchait dans cette magnifique rue d'Alcala, qui s'élargit en descendant vers la porte de la ville, ainsi qu'un fleuve approchant de la mer, comme si elle se grossissait des affluens qui s'y dégorgent.

Malgré son nom, sa largeur, cette belle rue, que Paris et Londres envieraient à Madrid, et dont la [illegible] bordée d'édifices et de palais de [illegible] se termine sur une percée d'azur, était pleine, jusqu'au bord d'une foule compacte, bariolée, tourbillonnante d'une [illegible] épaisse.

Les piétons, les [illegible] s'écrasaient, se heurtaient, [illegible] d'un nuage de poussière, de cris, jurons et de vociférations; les caleseros [illegible] possédées, les bâtons [illegible] de la langue espagnole [illegible] d'un groupe à l'autre comme [illegible].

Dans cet océan [illegible] gravures du temps de Philippe IV, aux [illegible] couleurs passées, [illegible] été fort élégants du temps de Manuel Godoï, s'affaissaient sur leurs ressorts énervés, plus honteusement délabrés que les coucous des environs de Paris réduits à l'inaction par la concurrence des chemins de fer.

En revanche, comme pour représenter l'époque moderne, des omnibus attelés de six et huit mules maintenues [illegible] la rue d'Alcala, à partir de la fontaine de Cybèle, [illegible] triomphale élevée en l'honneur de Carlos III.

Jamais chaise de poste à cinq francs de guide, au temps où la poste marchait, n'a été d'un pareil train,—les omnibus-madrilègnes, ce qui explique cette vélocité phénoménale, ne vont que deux heures par semaine, l'heure qui précède la course et celle qui la suit, la nécessité de faire plusieurs voyages en peu de temps force les conducteurs à extraire à coups de trique de leurs mules toute la vitesse possible; et, il faut le dire, cette nécessité s'accorde assez bien avec leur penchant.

Andrés s'avançait de ce pas alerte et vif particulier aux Espagnols, les premiers marcheurs du monde, faisant sauter joyeusement dans sa poche, parmi quelques duros et quelques pecetes son billet de *sombra por la tarde*, tout près de la barrière; car dédaignant l'élégance des loges, il préférait s'appuyer aux cordes qui sont censées devoir empêcher le taureau de sauter parmi les spectateurs, au risque de sentir à son coude le coude bariolé d'une veste de paysan, et dans ses cheveux la bouffée de fumée de la cigarette d'un manolo, car de cette place, l'on ne perd pas un seul détail du combat, et l'on peut apprécier les coups à leur juste valeur.

Malgré son futur mariage, don Andrés ne se privait nullement de la distraction de regarder les jolis visages plus ou moins voilés par les mantilles de dentelles de velours ou de taffetas. Même si quelque beauté passait, l'éventail ouvert sur le coin de la joue, en manière de parasol, pour préserver des ardeurs [illegible] la fraîche pâleur d'un teint délicat, il allongeait le pas et, se retournant ensuite sans affectation contemplait à loisir les traits qu'on lui avait dérobées.

Ce jour-là, don Andrés faisait sa revue avec plus de soin qu'à l'ordinaire, il ne laissait passer aucun minois vraisemblable sans lui jeter son coup d'œil inquisiteur. On eut dit qu'il cherchait quelqu'un à travers cette foule.

Un fiancé ne devrait pas, en bonne morale s'apercevoir qu'il existe d'autres femmes au monde que sa novia; mais cette fidélité scrupuleuse est rare autre part que dans les romans, et don Andrés, bien qu'il ne descendit ni de don Juan Tenorio, ni de don Juan de Marana, n'était pas attiré à la place de taureaux par le seul attrait des belles estocades de Luca Blanco et du neveu de Montes.

Le lundi précédent il avait entrevu à la course, sur les bancs du tendido, une tête de jeune fille d'une rare beauté et d'une expression étrange.—Les traits de ce visage s'étaient dessinés dans sa mémoire avec une netteté extraordinaire pour le peu de temps qu'il avait pu mettre à les contempler. Ce n'était qu'une rencontre fortuite qui ne devait pas laisser plus de trace que le souvenir d'une peinture regardée en passant, puisqu'aucune parole, aucun signe d'intelligence n'avaient pu être échangés entre Andrés et la jeune manola (elle paraissait appartenir à cette classe), séparés qu'ils étaient l'un de l'autre par l'intervalle de plusieurs bancs. Andrés n'avait d'ailleurs aucune raison de croire que la jeune fille l'eût aperçu et eut remarqué son admiration. Ses yeux, fixés sur l'arène, ne s'étaient pas détournés un instant du spectacle auquel elle paraissait prendre un intérêt exclusif.

C'était donc un incident qu'il eût du oublier sur le seuil qui l'avait vu naître. Cependant, à plusieurs reprises, l'image de la jeune fille s'était retracée dans l'esprit d'Andrés avec plus de vivacité et de persistance qu'il ne l'aurait fallu.

Le soir, sans en avoir la conscience sans doute, il prolongea sa promenade, ordinairement bornée au salon du Prado où s'étale sur des rangs de chaises la fashion de Madrid, au-delà de la fontaine d'Alcachofa, sous les allées plus ombreuses fréquentées par les manolas de la place de Lavapiès. Un vague espoir de retrouver son inconnue le faisait déroger à ses habitudes élégantes.

De plus il s'était aperçu, symptôme significatif, que les cheveux blonds de Feliciana prenaient [illegible] des teintes hasardeuses atténuées à grand peine par les cosmétiques,—jamais jusqu'à ce jour il n'avait fait cette remarque,—et que ses yeux bordés de cils pâles n'avaient aucune expression, si ce n'est celle de l'ennui modeste qui sied à une jeune personne bien élevée et bâillant involontairement en pensant aux douceurs que lui réservait l'hymen.

Au moment où Andrés passait sous une des trois arcades de la porte d'Alcala, un calesin fendait la foule au milieu d'un concert de malédictions et de sifflets; car c'est ainsi que le peuple accueille en Espagne tout ce qui le dérange au milieu de ses plaisirs et semble porter atteinte à la souveraineté du piéton.

Ce calesin était de l'extravagance la plus réjouissante; sa caisse portée par deux énormes roues écarlates, disparaissait sous une foule d'amours et d'attributs anacréontiques, tels que lyres, tambourins, musettes, cœurs percés de flèches, colombes se becquetant, exécutés à des époques reculées par un pinceau plus hardi que correct.

La mule rasée à mi corps secouait de sa tête empanachée tout un carillon de grelots et de sonnettes. Le bourrelier qui avait confectionné son harnais s'était livré à une débauche incroyable de passementerie, de piqûres, de pompons, de houppes et de fanfreluches de toutes couleurs.—De loin, sans les longues oreilles qui sortaient de ce brillant fouillis, on eût pu prendre cette tête de mule ainsi attelée pour un bouquet de fleurs ambulant.

Un calesero de mine farouche, en manche de chemise et la chamarre de peau d'Astracan au coin de l'épaule, assis de côté sur le brancard, bâtonnait à coups de manche de fouet la croupe osseuse de sa bête, qui s'écrasait sur ses jarrets et se jetait en avant avec une nouvelle furie.

Un calesin, le lundi à la porte d'Alcala, n'a rien en soi qui mérite une description particulière et doive attirer l'attention, et si celui-là est honoré d'une mention spéciale, c'est qu'à sa vue, la plus agréable surprise avait éclaté sur la figure de don Andrés.

Il n'est guère dans l'usage qu'une voiture se rende vide à la place de Taureaux, aussi le calesin contenait-il deux personnes.

La première était une vieille, petite et grosse, vêtue de noir, à l'ancienne mode, et dont la robe trop courte d'un doigt laissait paraître un ourlet de jupon en drap jaune comme en portent les paysannes en Castille;—cette vénérable créature appartenait à cette espèce de femmes qu'on appelle en Espagne la tia Pelona, la tia Blada, selon leur nom comme l'on dit ici la mère Michel, la mère Godichon, dans le monde si bien décrit par Paul de Kock. Sa face large, épatée, livide, aurait été des plus communes, si deux yeux charbonnés et entourés d'une large auréole de bistre, et deux pinceaux de moustaches ombrant les commissures des lèvres, n'eussent relevé cette trivialité par un certain air sauvage et féroce digne des duègnes du bon temps. Goya, l'inimitable auteur des caprices, vous eut en deux coups de pointe gravé cette physionomie.

Bien que l'âge des amours fût envolé depuis longtemps pour elle, si jamais il avait existé, elle n'en arrangeait pas moins ses coudes dans sa mantille de serge, bordée de velours avec une certaine coquetterie, et manégeait assez prétentieusement un grand éventail de papier vert.

Il n'est pas probable que ce fut l'aspect de cette aimable compagnonne qui amenât un éclair de satisfaction sur le visage de don Andrés.

La seconde personne était une jeune fille de seize à dix-huit ans, plutôt seize que dix-huit, une légère mantille de taffetas posée sur la galerie d'un haut peigne d'écaille qu'entourait une large natte de cheveux tressés en corbeille, encadrait sa charmante figure, d'une pâleur imperceptiblement olivâtre. Son pied allongé sur le devant du calesin, et d'une petitesse presque chinoise, montrait un mignon soulier de satin à quartier de ruban et le commencement d'un bas de soie à coins de couleur bien tiré. Une de ses mains délicates et fines, bien qu'un peu basanées, jouait avec les deux pointes de la mantille, et l'autre, repliée sur un mouchoir de batiste, faisait briller quelques bagues d'argent,—le plus riche trésor de son écrin de manola—des boutons de jais miroitaient à sa manche et complétaient ce costume rigoureusement espagnol.

Andrés avait reconnu la délicieuse tête dont le souvenir le poursuivait depuis huit jours.

Il doubla le pas et arriva en même temps que le calesin à l'entrée de la place de Taureaux. Le calesero avait mis le genou en terre comme pour servir de marchepied à la belle manola, qui descendit en lui appuyant légèrement le bout des doigts sur l'épaule: l'extraction de la vieille fut autrement laborieuse; mais enfin elle s'opéra heureusement, et les deux femmes suivies d'Andrés s'engagèrent dans l'escalier de bois qui conduit aux gradins.

Le hasard, par une galanterie de bon goût, avait distribué les numéros des stalles, de façon à ce que don Andrés se trouvât aussi précisément à côté de la jeune manola.

THEOPHILE GAUTIER.

(La suite au prochain numéro.)

TROISIEME DISTRICT, TROISIEME MUNICIPALITE

Les votans du 3ème district de la Troisième Municipalité, qui ne désirent pas faire une question de partie aux prochaines élections municipales, sont invités à se réunir au café de J. Keibert, samedi prochain, 13 du courant à sept heures P. M., à l'effet de choisir des candidats pour représenter ce district dans le Conseil de la dite Municipalité.

PLUSIEURS VOTANTS.

M. L'EDITEUR,

☞ Veuillez annoncer M. N. G. [illegible] candidat à la place d'alderman, du 2e District, en remplacement de M. J. B. Marks.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
Vendredi soir, 12 mars 1847.

COTON. Arrivé depuis [illegible] 232 101 balles.

ETAT DU COTON

1846 Sept 1er. Stock en magasin [illegible] Arrivé durant les trois jours [illegible] Arrivé antérieurement [illegible]

Expédié durant les trois jours [illegible] Expédié antérieurement [illegible] 272,044

La demande n'a pas perdu de son activité depuis notre dernière revue, les ventes [illegible] à 12,800 balles [illegible] chaque journée. [illegible]

VENTES 113 balles [illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inferior	9 @ 9¼
Ordinary	9¼ @ 10
Middling	10 @ 10¼
Good Middling	10½ @ 10¾
Middling Fair	11½ @ 11¾
Fair	11¾ @ [illegible]
Good Fair	[illegible]
Good and Fine	[illegible]

TENNESSEE ET NORTH ALABAMA.
Average list.

Good	00 @ 00
Common	00 @ 00
Extreme prices	00 @ 00

TABAC—Le marché est calme, les ventes n'ont été que de 50 boucauts, et les arrivages sont peu considérables. Le cours est [illegible] pachave.

Arrivé depuis le 9 du courant, 422 boucauts. Expédié dans le même temps pour Brême 236 boucauts, Anvers 4, New York 30, Baltimore 40 [illegible] tout 315 boucauts. Stock en entrepôt et à bord des navires 6,477 boucauts.

ETAT DU TABAC

1846 Sept 1er Stock en main	17,016
Arrivé durant les trois jours	422
Arrivé antérieurement	8,619
	9,041
	26,057
Expédié durant les trois jours	315
Expédié antérieurement	19,295
	19,610
	6,477

SUCRE—La demande s'est ralentie, les ventes des trois jours ont été de 800 boucauts, dans les prix de 5¾ @ 7¾ cents pour qualités extrêmes. Il ne s'est rien fait sur plantation.

SUCRE DE LA HAVANE—Cet article s'écoule lentement, les ventes sont peu considérables.

MELASSE—Le marché a été assez actif; les ventes ont été de 1,000 barils à 22 cents le gallon, les prix sont très fermes.

FARINE—Les ventes des trois jours ont été de 18,000 barils, au cours de $5 55 pour les marques de l'Ohio et des Illinois. La farine de St Louis se tient de $6 @ $6 25 le baril.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions est toujours très calme, les prix n'ont éprouvé aucune altération matérielle. Porc—Les transactions ont été très modérées, le marché est encore très lourd, les détenteurs désirent assez généralement réaliser avant que les arrivages ne deviennent trop abondants, les ventes s'élèvent à environ 500 b. à $14 50 le Mess, et $12 le Prime. Bœuf—Nous avons mentionné dans notre dernière revue, que la demande était très limitée, pendant ces trois derniers jours le marché a présenté la même apparence, et nous n'avons eu connaissance que de trois petites ventes de Mess à $13, et $11 pour le Prime. Nous cotons maintenant Mess $13, et Prime $11 @ $11 25, & Bœuf $9 par baril. Graisse—Ce marché est très calme aussi, la demande active qui existait depuis quelque temps, s'est tout à fait calmée. Quant aux prix, les détenteurs les tiennent fermes, les ventes se sont élevées à 800 barils et 2,500 barillets principalement de 8¼ @ 9 cents. Bacon—Les transactions ont été modérées, bien que la demande soit bonne; les prix n'ont subi aucun changement. Le stock ainsi que les arrivages, sont faibles. Nous cotons: Plats côte 8¼ @ 9 cents; épaules 6¼ @ [illegible] jambons 5¼ @ [illegible] en enveloppes et [illegible] sucrés [illegible] @ 12 cents par livre. Beurre et Fromage—Aucune transaction importante.

CAFE—Des ventes assez considérables de Rio se sont faites de 7 @ 7¼ cents la livre.

GRAINS—Le marché a été fort actif; les ventes de mais se sont élevées à environ 100,000 boisseaux de 80 @ 85 cents; la plus grande partie au dernier chiffre. Blé—Une vente de 1,500 boisseaux s'est faite à $1 20. Avoine, de 65 @ 68 cents, selon la qualité.

CHANGE—Les transactions ont acquis un peu d'importance. Nous cotons: Sterling 2¼ @ 3½ pour cent de prime. France 5 f 50 @ 5 f 55. New-York, à soixante jours, 2¼ @ 3 pour cent d'escompte; à vue, 1 @ 1¼ pour cent d'escompte.

FRETS—Un navire a été affrété pour le Havre à 1¾ cents, pour Liverpool à ¾ d. Farine 8s. Mais 24 @ 25 d. par boisseau.

FRETS.

Coton	Pour Liverpool	¾ d. .... la livre
do	Pour Havre	1¾ cts .... la livre
do	Pour New York	1½ @ .... la livre
do	Pour Boston	1 @ .... la livre
Tabac	Pour Cowes, &c.	Point d'embarquem.
do	Pour Lond. dir.	80s .... par boucaut
do	Pour Hambourg	Point d'embarquem.
do	Pour Brême	Point d'embarquem.
do	Pour Liverpool	57s .... par boucaut
do	Pour Havre	00 @ — pr. boucaut
do	Pour N-York	$10 @ $12 par bct.
do	Pour Boston	$12 @ $00 — "
do	Pour Philadel.	$00 @ $00 — "
Sucre et Melasse		Ports du Nord.
do	De la côte	Point d'embarquemt.
do	De la ville	$5 00 @ 5 50 pr. bouc.
do	Pour New-York	$4 00 @ 4 50 pr. bouc.
Bacon	Pour Boston	$6 00 @ 5 50 pr. bouc.
do	Pour New York	$1 @ [illegible] par baril
Porc	Pour Boston	$1 00 @ [illegible] par baril
do	Pour New-York	$1 00 @ $1 37½ p. baril
Farine	Pour Boston	$1 12½ @ $1 37½ p. baril
do	Pour l'Anglet.	$1 00 @ — par baril
do	Pour New-York	$1 00 @ — par ton
Plomb	Pour Boston	$1 00 @ — par ton
do	Pour N-York	Pas d'embarquement
Charvras	Pour Boston	Pas d'embarquement

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Un vapeur neuf...Mars 1 de Liverpool à New York
Hibernia.........Mars 4 do à Boston

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Tuskina, Williams, pour le Havre.
Barque Elliott, Watts, pour New York.
Parthean, Allar, pour Baltimore.
Brick Callender, Wylie, pour le Golfe du Mexique.
Charlotte, Shackford, pour la Havane.
Telegraph, Young, pour Kingston, Ja.
London, Allen, pour Cardenas.
Nathaniel Lovett, pour Cork.
Goëlette Samuel B. Staples, pour New-York.
Eliza Brown, Brown, pour Charleston.
Harp, Sturtevant, pour la Havane.
Emma, Smith, pour Tampa Bay.
Sovereign, Peterson, pour Brasos Santiago.
Warsaw, Burdick, pour Brasos Santiago.
Wreath, Talbot, pour Cardenas.
Steamer Bunker Hill, Key, pour Louisville.

ARRIVES.

Navire ang York, Archibold, de Liverpool.
Barque ang Circassian, Dixon, de Londres.
Antelope, Phinney, de Boston.
esp Ytora, Lust, de la Havane.
Brick New Castle, Donnell, de Cardenas.
Goëlette Jas & Samuel, Somers, de Brasos Santiago.
Eliza Ann, Disbrow, de Savannah.
Goëlette Cinderilla, Scull, Brasos St Jago.
Excite, Harry, Brasos St Jago.
Lowden, [illegible], Brasos St Jago.
Steamers James L Day, Reynolds, de Mobile.
Music, Delarues, de Louisville.
Natchez, Leathers, de Hard Times.
Cora, Kimball, de Natchitoches.
Duchesse, Wade, de Cincinnati.
Julia, Converse, de St-Louis.
Clinton, Adams, de Bayou Sara.
St-Helena, McGowen, des Attakapas.

Au bas du fleuve et montant:

Navire ang Canada, du barque et brick français, inconnus.

☞ Nous appelons l'attention des capitalistes et du public en général, sur la grande vente de propriétés foncières qui aura lieu aujourd'hui 13 mars, à l'Arcade de Banks, par le ministère de Beard, Calhoun & Co. La vente commencera par quelques maisons situées dans la Première Municipalité; le reste des propriétés est situé dans la seconde Municipalité et à Lafayette et présente [illegible] conveniables pour y établir des résidences particulières.

Les Mousquetaires de la Reine en musique

CHEZ E. ZAMBELLI, 19, rue Royale, à vendre [illegible]

SANGSUES!

5,000 [illegible]
JAMES [illegible]

JEAN AUGE, [illegible] 100 livres de cheveux [illegible]

[illegible] A. A. PEYCHAUD, 121 rue Royale.

En débarquement du navire Wabash, arrivant de New York, un grand assortiment de drogues et teinture, parmi lesquels se trouvent les suivantes: [illegible]

A. A. PEYCHAUD, 121 rue Royale.

Chapellerie Parisienne
A. MARCHAL,
40, rue de Chartres.

REÇOIT par le Talma, du Havre, un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre à des prix réduits: [illegible]

Tous ces chapeaux sortent des maisons les plus [illegible] et ont été fabriqués avec un soin tout particulier.

PANAMAS.

Un grand choix de cet article à vendre en gros et en détail. Aussi un grand assortiment de casquettes Hambards, cannes, parapluies, cravaches, &c., &c. 13 mars.

PATATES POUR SEMENCES—150 barils du Nord, en magasin et à vendre par E. S. KEEP, 16 Poydras. 13 mars

OIGNONS DE BOSTON—100 barils du Nord, en magasin et à vendre par E. S. KEEP, 16 Poydras. 13 mars

CHANGE sur Bordeaux, ou Bordeaux dans [illegible], à vendre par Chs. DUFOUR, 11, rue Conti. 13 mars

SUCRE—120 caisses en débarquement du brick T. Street, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 13mars

CIGARRES Havane—74,000 qualités assorties, en débarquement du brick T. Street, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 13mars

WHISKEY MONONGAHELA—20 barils vieux et 10 demi barils do, reçus par le vapeur Chancellor, en magasin et à vendre par VANCE & LEPPER, 24 Bienville. 13 mars

GENIEVRE—20 barils Rock Spring, en magasin et à vendre par VANCE & LEPPER, 24, Bienville. 13mars

TOILES—Plusieurs caisses toiles 4/4, première qualité, en magasin et à vendre par VANCE & LEPPER, 24, Bienville. 13 mars

LINONS—Plusieurs caisses 1/2 et 4/4 de pièces linons 4/4, en magasin et à vendre par VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

GRAISSE—200 barils No 1, en débarquement et en magasin, à vendre par JOHN J. WOODRUFF, 60, Camp. 13 mars

DAMEJEANNES FRANÇAISES—500 de 5, 3 et 2 gallons, à vendre en débarquement par LOREILHE & CO, Encoignure Royale & Douane. 13 mars

HUILE DE FLORENCE—65 caisses de 30 flacons impailles, de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale & Douane. 13 mars

FROMAGES DE GRUYERES—15 meules, reçues par navire Talma, à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale & Douane. 13 mars

VINS EN CAISSES—300 caisses de nouvelle importation, à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale & Douane. 13 mars

VINAIGRE DE VIN BLANC—18 barils reçus par Amerika, à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale et Douane. 13 mars

BOUTEILLES DE BORDEAUX—50 paniers, à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale & Douane. 13 mars

MACARONI ET VERMICELLI—100 caisses en bon ordre, à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale & Douane. 13 mars

SALAISONS DE MARSEILLE—[illegible] caisses [illegible], à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale & Douane.

CERISES A L'EAU DE VIE—[illegible] LOREILHE & CO. [illegible]

CHAMPAGNE [illegible]

☞ TELEGRAPHE MAGNETIQUE—Des livres de souscription sont ouverts pour le fond capital de la Compagnie du Telegraphe de la Nouvelle Orleans et Washington, depuis le lundi 1er mars, au Merchants' Exchange d'après la recommandation faite par la Chambre de Commerce.

Les livres sont à la charge du Secrétaire de l'Exchange. 1mars

☞ SURDITE.—L'Huile Acoustique du docteur McNair, est infaillible, elle guérit aussi les bourdonnements de toute espèce, qui sont les symptômes ordinaires d'une prochaine surdité. Beaucoup de personnes qui ont été sourdes depuis 10, 15 et 20 ans, et qui étaient obligées d'avoir recours au cornet acoustique, ont été guéries radicalement. Cet article se vend seulement au No 50, rue Poydras, au dépôt du remède magique de Connell, garanti comme guérissant les maladies suivantes: Brulures, cors aux pieds, maladies d'yeux et toute espèce d'ulcères.

☞ POINT D'EXCUSE pour les têtes chauves. Hier, nous avons vu une personne qui, ayant été chauve pendant une vingtaine d'années, s'est servi du Baume de Colombie, le véritable, et commençait à avoir une chevelure assez fournie. Vendu seulement au No 50, rue Poydras.

☞ Le sac aux lettres du navire Lyons, pour le Havre, sera fermé aujourd'hui, 13 mars, à 4 h. P. M. 13mars L. B. GALE, 93, Commune

☞ Le paquebot UNION, capitaine Battoone, de New York, est en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. J. W. STANTON & Co, Enc. Magazin et Lafayette. 11mars

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Le 3 mars 1847.

CONFORMEMENT à une résolution passée le premier du courant, par le Conseil de la Municipalité No Un, avis est par le présent donné que le samedi, treize du courant, il sera procédé depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi, à l'élection d'un alderman pour représenter le Second District de la dite Municipalité No Un, en remplacement de Mr J. B. Marks, décédé. Cette élection sera tenue dans le local connu sous le nom de Café de la Ville à l'encoignure des rues St Pierre et Chartres, sous la direction de MM Philippe Avegno et Benjamin Van Ostern, inspecteurs, et Antoine Hubbert [illegible]. 3 mars. A. D. CROSSMAN, Maire.

TELEGRAPHE MAGNETIQUE DE L'OUEST.

LES vendeurs des pouvoirs qui m'ont été délégués par les commissionnaires de la Compagnie du Télégraphe Magnétique de l'Ouest, je me propose de rester dans cette ville, M. Bravo, qui est présentement [illegible] recueillir des souscriptions [illegible] [illegible] Natchez, Vicksburg, Memphis, Nashville, [illegible] St Louis, Cincinnati, Wheeling, Pittsburg, Philadelphie [illegible]

Les livres de souscription sont maintenant ouverts à la Bourse des Négocians au Magasin de Mc Gregor & Co. et au bureau de M. D. Bravo encoignure St Charles et Commune.
Signé CHS J. WRIGHT.
Nouvelle-Orleans, 9 mars 1847.

AVIS—Les soussignés en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orleans, en date du 8 février 1847, et en leur qualité de commissaires [illegible] la rue Bienville de la rue St Victor [illegible] Chemin de la Métairie, Faubourg Jackson [illegible] Nouvelle Orléans, 11 mars 1847. F. CORREJOLLES, L. BUREAU, J. L. KABASSA. 13mars

AVIS.

LA GRANDE LOTERIE de pendules, ornements, etc. chez BOUVIGNAUD No 41, rue de Chartres, se tirera positivement lundi prochain 15 mars, à cinq heures P. M. Il reste quelques billets à placer. 11 mars

Avis aux Habitants.
Marchandises bon marché pour nègres.

LES Habitants sont respectueusement invités de venir au dépôt de chemises de la Nouvelle-Orléans et d'y examiner leur assortiment de vêtemens [illegible] ISAAC HART. Dépôt de chemises de la Nouvelle-Orleans, 12, rue du Camp. près la Banque de Cité. 12 mars

EN débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 20 barriques vin rouge Montferrand, 20 do do Queyries, 10 do do St Estephe. FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 12 mars

Chapeaux Paille.
J. LEVOIS,
6c, rue de Chartres,

OFFRE à vendre, en débarquement des navires Waldron, Vivian et Narraganset, du Havre, 27 caisses chapeaux de paille, consistant en Chapeaux paille bords doublés pour hommes, [illegible] Chapeaux paille bords simples pour hommes, [illegible] Chapeaux paille d'Italie pour cadets et enfants, Chapeaux paille suisse pour hommes et enfants, Chapeaux paille nouveautés pour femmes, do Toscan pour femmes et fillettes, Capelines paille d'Italie pour fillettes.

AUSSI:

Une caisse bretelles tricot coton blanc, Une do bas coton écru pour femmes, Une do chaussettes fil pour hommes, Une do gants et mitaines fil d'Ecosse, Une do éventails riches, Une do bourses coton et fils métalliques, Une do peignes corne et buffle.

En magasin d'importation récente: Mousselines, Fil, Lapin, coutil et nouveautés: cotonnade légère, rubans satin et taffetas, Barège noir, vert et blanc, écharpes Barège, voilettes brodées et noires, ganterie de filet, cravates d'été, lingerie, fleurs, &c. &c. 12 mars

A Vendre pour cause de départ.

Sur la route de Springhill, près la Mobile.

UNE Jolie Habitation de la contenance de 50 acres de terre, dont douze acres en jardin potager, pour le marché de la ville distant de trois milles, cette habitation possède une jolie maison de maître et des logements propres à l'exploitation, le jardin est garni d'arbres fruitiers, tous greffés.

Le tout sera vendu aux meilleures conditions possibles, en s'adressant à J. Maureau, 257, rue Bourbon. 11 mars—3t

MOUSSELINES—Reçues directement des manufactures suisses, et à vendre en gros par F. PERRET, 4e, Bienville. 8mars

KIRSCH—Véritable Kirsch de la Forêt Noire, à vendre par F. PERRET, 4e, Bienville. 8mars

MOUCHOIRS—Un assortiment mouchoirs reçu directement des manufactures et à vendre en gros par F. PERRET, 4e, rue Bienville. 8mars

JACONATS & GUINGHAMS—Un assortiment reçu directement des manufactures suisses et à vendre en gros par F. PERRET, 4e, Bienville. 8mars

VIN BLANC—25 tierçons, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 8 mars

CREME DE NOVAU—30 caisses de qualité supérieure, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 8 mars

EAU DE FLEUR D'ORANGER—40 caisses, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 8 mars

LIQUEURS assorties supérieures—20 caisses en grandes et en quart de bouteilles, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 8 mars

CHAMPAGNE—100 boîtes et 200 demi boîtes, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. mars

PLANTS DE VIGNES—1,000 plants de vignes des meilleures qualités, en débarquement du brick Amerika, capitaine Stephanson, venant de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 8 mars

DAMEJEANNES françaises de 5 gallons, 500 damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Talma, capitaine Murray, venant du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 8 mars

LAINE Mexicaine—127 balles,
Vanille—une caisse,
Cigares Havane—40 milliers Regalias El Fierro, reçus par le Mary Ann Jones,
Vin Muscat—18 pipes vrai Muscat, pour clore une facture, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 8 mars

AVIS.—Les personnes qui doivent au soussigné, sont priées de venir régler le plus promptement possible, et celles qui ont des réclamations, de quelque nature qu'elles soient, sont directement ou indirectement sont priées de se présenter pour en obtenir le règlement. L. DANSAC, No 100, au Vieux Bazar. 5mars—1m

HUILE D'OLIVE—100 paniers 12 bout de 24 onces, Plagnol, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co., 17 et 19 St Louis. 6mars

FRUITS AU JUS—à vendre en magasin, par lots à la convenance des acheteurs, par CHS DUFOUR, 11 Conti. 27 fev

CIGARRES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Salvadora: Regalia.—Sevillana, Regalia.—La America, " Orleans, Canones—Escalapia, " Liobreyal, Millar.—Llobregat, " La Florida, " La Rosa, " La Gran, " Puerto de la Habana, " La Amalia. A vendre par LAPEYRE, HARRIS & Co, 66, rue St. Charles. 3mars

GARANCE—[illegible] NORRIS & HALL, 22, Magasin.

[illegible]

AVIS.

IL est décrété, etc., que les commissaires nommés pour choisir à Baton Rouge l'emplacement de la Maison d'Etat et pour en surveiller la construction, sont par les présentes dûment autorisés à annoncer pendant trois mois qu'ils recevront des plans et soumissions pour l'érection de ladite Maison d'Etat; [illegible] paraîtra le mieux adapté à l'objet de ladite construction. Bien entendu que lesdits commissaires pourront apporter dans les détails audit plan, les modifications qu'ils jugeront convenables, et que le même bâtiment qui sera érigé pour le Sénat et la Chambre des Représentants, tous les bureaux et appartements exigés par l'administration de l'Etat pour [illegible]

Conformément aux dispositions de l'acte ci-dessus, les commissaires donnent par les présentes, avis qu'ils recevront à la maison d'Etat, en la ville de la Nouvelle-Orléans, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à neuf heures du matin, pendant trois mois à dater de la présente publication de la part des architectes et entrepreneurs des plans et soumissions pour la construction des édifices ci-dessus désignés.

Signé MAUNSEL WHITE, Chairman,
G. COOK.
WALTER BRASHEAR.
23jan—3m

FRANCO-AMERICAIN

LE Franco-Américain, journal français de New York, paraît trois fois par semaine.

Le prix de l'abonnement est, pour un an, six piastres; pour six mois, trois piastres; pour trois mois, une piastre et demie. On paie d'avance. Chaque numéro séparé se paie dix cents.

M. Lelievre, libraire, rue Royale, est l'agent du "Franco-Américain" à la Nouvelle-Orléans.

☞ Pour le prix des annonces, voir le journal. 12mars—1m

ECHO DES FEUILLETONS.
Diminution dans les Prix.

MESSIEURS les souscripteurs à cette belle publication sont prévenus que la 5e livraison de la 7e année, commençant à la fin d'octobre 1846, contenant la Chatelaine de Wagram, par E. Enault, vient d'être reçu par le soussigné, qui est prêt à être délivré. L'agent profite de cette occasion pour rappeler aux abonnés que le prix a été fixé à $2 50 par an au lieu de $3.

V. HEBERT, Libraire, 149, rue de Chartres. 12 mars

LIBRAIRIE DE V. HEBERT.
149, rue de Chartres.

Nouveautés littéraires.

REÇU à cette Librairie, par le navire Waldron, du Havre:

Magasin Pittoresque, 14e volume. Humboldt, Aventures des Voyageurs. [illegible] Sainte Bible [illegible] gravures [illegible] grand in 8o publié par Furne. Pothier, œuvres complètes. [illegible] Bouchardat, Formulaire magistral. Annuaire de thérapeutique [illegible] Weiss, Biographie universelle. [illegible] I. Reybaud, Jérôme Paturot [illegible] E. Lucine, Poésies [illegible] Cravates [illegible] Raspail, Manuel annuaire de la santé [illegible] édition 1847 in 8o. 12 mars

AVIS aux Abonnés de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, par A. Thiers, édition de Paris format in 8o. Messieurs les souscripteurs sont avisés que la publication de cet ouvrage [illegible] V. HEBERT, Libraire, 149, rue de Chartres. 12 mars

LES Mystères du Travail, par Louis [illegible] vol. in 8o. [illegible] V. HEBERT, Libraire, 149, rue de Chartres. 12 mars

F. V. RASPAIL.

MANUEL annuaire de la Santé, [illegible] chez V. HEBERT, 149, rue de Chartres. 12 mars

Charrues et Roues de Charrettes.

LES soussignés viennent de recevoir 284 des véritables charrues de Young & Sutser, aussi un grand assortiment de roues de charrettes, qu'ils offrent à vendre aux prix modérés suivants: [illegible] ROMAN, TURPEAU & CONAND, 24 Vieille Levée. 19 fev.

AVIS.

LES porteurs de billets [illegible] Mexique [illegible] Nouvelle Orléans, 15 février 1847. G. M. SMYTH, Contrôleur. 15 fev—3m

AVIS—Conformément à la vingt-sixième section de l'acte du 14 mars 1842, [illegible] liquidation des Banques [illegible] JOHN CALHOUN, PETER CONREY Jr, ROBERT COPELAND. 22 fev—3m

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA Société existant [illegible] sous la raison de Millaudon & Morgan, est dissoute aujourd'hui [illegible] M. Philippe Mila [illegible] PHILIPPE MILLAUDON, SAMUEL MORGAN. 25mars

L. H. RICHARD.
33, rue de la Douane.

VIENT de recevoir par les navires Queen Victoria et Talma du Havre les articles de modes suivants, convenables pour modistes et autres marchands de nouveautés:

1 Caisse [illegible] chapeaux de printems, No 12 et No 9,
1 caisse gants et mitaines fil et blanc,
1 — chapeaux de paille d'Italie et paille de riz cousue,
1 caisse mousseline de soie.

Egalement en magasin et d'importation récente: Tarlatane [illegible] fleurs artificielles, Rubans de [illegible] nouveaux en couleurs, [illegible] Mouchoirs de batiste unis et brodés, Eau de Cologne de Firma et autres marques &c. &c.

L. H. RICHARD, 33, rue de la Douane, au premier. 2mars

Importation directe.

150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques,
[illegible] barriques vin vieux, pour famille 1844
15 do vin Haut Brion, 1834
100 do — Blanc Sauterne et Haut Preignac
30 do — Haut Sauterne 1834
150 caisses St Julien 25 do Lafitte 1834
25 do Haut Brion, 1834
25 do Latour, 1837,
30 do cerises à l'eau-de-vie
30 do fruits à l'eau-de-vie
40 do pruneaux en caisses,
1000 boîtes sardines, [illegible]
50 paniers anisette superfine Bordeaux
20 do huile Plagnol 25 do Champagne
6 pipes cognac de J. J. Dupuy
40 caisses liqueurs fines [illegible] superfines
200,000 bouchons assortis.
GARNIER FRERES, Rue de Chartres No 145. 2mars

A VENDRE en magasin:
2 demi pipes cognac J. J. Dupuy. 4me preuve,
100 barriques vin rouge ordinaire, St Estèphe, Margaux, Macau, Medoc, Grand Brion, etc.
10 barriques vin rouge [illegible]
18 barriques vin rouge Fronsac, Côtes Bourg
3 barriques vin rouge Château Margaux très vieux
220 barils vin blanc 1842 Haut Sauterne,
50 caisses vin rouge St Estèphe et St Julien Medoc,
25 caisses vin blanc Haut Sauterne, ordinaire, 36 caisses do do 1841
Marasquin, curaçao, prunes en paillons, eau de fleur d'oranger, bouchons ordinaires, bouchons longs et bouchons à damejeanne.
A vendre par B. TALAMON, 162 rue Royale. 1mars

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer très respectueusement les dames qu'il a reçu tout récemment et débarque en ce moment, un très beau choix d'articles nouveaux et convenables pour la saison, tels que:

Mousseline suisse, blanche et en couleur: robes brodées pour mariées, ordinaires riches et très riches de deux à soixante piastres; écharpes noires et blanches de sept à soixante piastres; voiles et voilettes en imitation et en fil; très grand choix de mouchoirs de batiste, depuis les prix ordinaires jusqu'au plus élevé; une petite quantité de pèlerines Fontanges, fichus d'honneur dito Cravase, les seuls qu'il y ait en ville par leur nouveauté; ombrelles de 3 à 8 piastres; barèges unis et imprimés, dito pour uni et satiné; dentelle et entredeux Valenciennes; 24 paires jeux de rideaux mousseline, très richement brodés, dito mousquetaires, gros de Naples noir uni et moiré, petite et grande largeur, taffetas d'Italie, un magnifique assortiment de lingerie brodée pour femmes et enfans, tel que cols pèlerines, guimpes, chemisettes, bonnets mousseline brodés et en tulle; robes de baptême mousseline et batiste; bas fil d'Ecosse et de soie; éventails de toutes descriptions, de 25 cents à 12 piastres; chales en barège, dito façon crêpe de Chine, dito dentelle noire, dito crêpe de Chine, véritables couleurs de la Gironde, manches, demi manches et manchettes, cols de tous numéros, crêpe lisse et crêpe noir et blanc, et une infinité d'autres articles, trop longs à détailler.

Le soussigné se préparant pour son voyage annuel à Paris, vendra à des conditions extrêmement libérales. R. D. FANIS, 146, rue Royale. 11 mars

A LOUER—Deux petites chambres, à l'encoignure des rues St Charles et Perdido. S'adresser au Café, branche de l'Echange des Etats-Unis. Ces Chambres sont très convenables pour y vendre du Soda Water, ou des fruits ou pour y établir une boutique de tailleur. 2mars

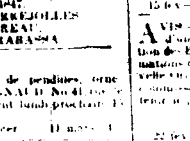

MESSIEURS DOLBEAR, conserveront leur cours d'écriture ouvert pendant toute l'année, au No 15, rue du Camp. Les parents qui désirent faire prendre des leçons à leurs enfans, pourront les envoyer à 5 heures P. M. de cette manière ils ne perdront pas de tems dans d'autres écoles. Les messieurs qui sont employés dans le commerce pourront aussi prendre des leçons, pendant le jour ou la soirée. Depuis 6 jusqu'à 30 ans, on peut dans un bref délai, acquérir une écriture belle et rapide, de façon à la faculté de recevoir des leçons jusqu'à ce que l'on soit satisfait.

Bien que l'écriture soit une des branches les plus importantes dans le commerce, cette partie de l'éducation est tellement négligée dans les colleges, qu'un grand nombre de commis, avocats, &c. commencent à écrire, le double de temps qu'il leur serait nécessaire, s'il possédaient une écriture rapide. Il y a des milliers dans la ville, qui seraient charmés de l'améliorer s'ils savaient combien cela leur est facile. 27janv

EN débarquement du navire Russell—25 barils de [illegible] [illegible] WHITTEMORE & [illegible]

[illegible]

$1,500 RECOMPENSE.

EN OUTRE de la récompense offerte par le Marechal des Etats Unis, je donnerai CINQ CENTS PIASTRES pour l'arrestation de FRANCIS D. NEWCOMB, qui s'est échappé de la prison de la paroisse dans la soirée du 27 février 1847. Ledit Newcomb est âgé d'environ 45 ans, beau teint, robuste et bien pris. Il a les yeux d'un bleu tendre, la barbe et les cheveux grisâtres et est de la taille de cinq pieds 8 à 9 pouces.

Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans, 1er mars 1847. JOHN L. LEWIS, Shérif.

CHAUDIERES A SUCRE.

CHAUDIERES à sucre de qualité supérieure en fer forgé, de 42 à 84 pouces de diamètre, récemment reçues de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH, 25, rue du Camp. 22jan—3m

VICTOR ROUMAGE ayant entièrement abandonné le commerce d'importations, se livre exclusivement à la gestion de toutes biens immobiliers, pour compte de propriétaires absents ou non résidents en ville. Il accepte les pouvoirs de ceux qui s'adresseront à lui, il se recommande à ses amis. Rue St Louis 37.

Nouvelle Orléans, le 19 janvier 1847. 19jan 1an

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens-immobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des dames qui s'adresseront à lui. A. MICHOUD. Bureau 142, coin Ursulines et Levée. 1lec—1an

LES soussignés venant de recevoir par le navire Auburn, de New-York, un assortiment de cuisines portatives de Beebe, tant pour bois que pour charbon, invitent le public à venir les examiner.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc. ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des Water-works et à la chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une toute montée en notre magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays tant en fait d'économie que de commodité. S. MASPEREAU & Co., Rue Conde, No 22. 18 jan—1m

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur

FORGES PORTATIVES.

LES soussignés, agents de la manufacture, venant de recevoir quelques-unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à venir les examiner.

Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont à soufflet et leur contiennent dans leur corps le [illegible] et ne prennent pas plus de 4 pieds de diamètre d'espace chez. S. MASPEREAU & Co., Rue Conde No 22. 18 jan.

M. Antognini & Co.
Rue Conti, 46.

FABRICANTS de Billards [illegible] articles concernant le Billard, [illegible] Bandes de Billards [illegible] tables [illegible] Billards d'occasion.

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm. A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque

No 111, Vieille-Levée, entre les deux marchés.
L. A. GUILLEMAIN, Agent.

Douzième Livraison de
MARTIN L'ENFANT TROUVE.
Par EUGENE SUE.

La douzième livraison de Martin l'enfant trouvé est en vente à la librairie de Victor Hébert, rue de Chartres No 149. 20mars

Librairie de Lelièvre, Rue Royale, No 210,
Encoignure de la place St Antoine.

EN VENTE, la Liberté, par le Dr Chadeau.

Formulaire magistral de Bouchardat.
Manuel de Thérapeutique homœopathique, par Roeninghausen.
Pharmacopée de Jourdan.
Histoire de France, par Bonnechose.
do do par Ornnano.
Paquebot Daguerréotype.
Divers Traités sur l'hydropathie, l'homœopathie, &c. 12fev—1m

A VENDRE A L'AMIABLE

Une très bonne propriété, située dans un des plus beaux quartiers de la Première Municipalité, rue des Remparts, entre les rues St Louis et Orléans, faisant face à la Place du Cirque, dite Congo, formant deux locations, occupées par [illegible] 7 pouces 2 lignes [illegible] conditions, s'adresser à S. Sauve, courtier.

Si cette propriété n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 20 mars courant, elle sera offerte en vente publique au Bourse St Louis, par MM. Abat & Domington. 6mars 1m

MADAME MACÉ

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle fera l'ouverture de ses modes et nouveautés de printemps, mardi prochain, 9 du courant.

Son magasin est situé au No 34, rue de Chartres encoignure Douane. 6 mars

HOTEL CONTI.

LE propriétaire de cet établissement vient d'y faire toutes les améliorations et réparations nécessaires pour en assurer le confort. Les voyageurs trouveront toutes les attentions au service, et surtout à la table qui sera fournie de tout ce que le marché offre [illegible] [illegible] s'adresser à lui.

Table d'Hôte [illegible] par repas.
Pension au mois [illegible]

PENSION ET LOGEMENT

Par jour $1 00, $1 25, $1 50.
Par mois de $25 à 30.
Déjeuner à toute heure et à neuf heures
Dîner à trois heures.
Souper à sept heures.

F. C. A. LEVIS

RAVELET & HUET,
Importeurs de Marchandises françaises
25, rue de Chartres, au premier.

Vente en gros seulement.

OFFRENT à vendre, en débarquement des navires Queen Victoria, Talma et Boston du Havre:
2 caisses ombrelles riches nouveauté
2 do parapluies 1ere qualité, 30, 32 et 34 pouces
1 do rubans de mode No 12, riches nouveauté
1 do chapeaux paille à jour pour femmes
1 do do paille d'Italie nouveauté
2 do fleurs assorties pour chapeaux et coiffures
2 do gants et mitaines, écharpes [illegible]
3 do cravates batiste d'Ecosse, nouv. [illegible]
6 do chapeaux paille gris et jaune pour hommes
1 do marquise, nouveauté pour robes
1 do bretelles gomme élast. assorties de qualité
2 do do coton tricotées pour hommes
1 do cartes à jouer françaises à 2 têtes
3 do gants fil d'Ecosse assortis pour hommes
3 do rubans taffetas et satin coul. assortis No 1 à 12.
1 do crêpe noir et couleur assorti,
3 do éventails papier de toutes qualités,
3 do peignes buffle, corne blonde et blanche
3 do chemises couleur nouveauté,
4 do tables coutils fantaisie nouv., blancs et [illegible]
2 caisses plumeaux gris et coul. de toutes qualités
6 do parfumerie assortie,
1 do batiste d'Ecosse blanche pour robes.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à visiter cet assortiment de marchandises qui seront vendues à bas prix pour clore la consignation qui devra avoir lieu au 15 avril, sans remise. En plus, un grand assortiment d'articles français d'importation récente, à vendre à des conditions [illegible] avantageuses.

A VENDRE.

14 demi-pipes vieux cognac Marlory,
20 quarts do do do
20 do do cognac 1835 qualité très supérieure
10 quartiers do do do
5 demi pipes cognac de preuve Pinet Castillon
10 quarts do do do
20 barriques vin rouge qualité supérieure 1834
15 do do do 1831
20 do do do 1834
25 do do St Julien Médoc
10 do do Fronsac 1re côte
25 barriques vin blanc Haut Sauterne, qualité [illegible]
25 do do Haut Barsac [illegible]
20 do do Sauterne [illegible]
20 do do Barsac [illegible]
100 caisses vin rouge pour familles
[illegible] do prunes en paillons, pour [illegible]
J. & J. TARDOS, 15, Conti. 3mars

A VENDRE par le soussigné, pour clore diverses consignations,
40 caisses de 12 bouteilles vin rouge, St Julien
[illegible] barriques do do
[illegible] do St Julien et Margaux, 1841
[illegible] caisses prunes à l'eau de vie,
[illegible] — cerises à l'eau de vie,
[illegible] — absinthe Suisse,
[illegible] — de 12 paniers prunes
Sardines à l'huile en caisses de 24 [illegible]
blanc Sauterne 1842, en demi barriques [illegible]
bouchons à bière et à damejeannes [illegible]
[illegible] anisette superfine [illegible]
VICTOR MARGNAN, 89, rue St [illegible]. 19fev

EN débarquement de la barque Algonquin [illegible] Bordeaux:
5 demi pipes cognac Maglory, 1827,
20 quarts do do do
20 tierçons vin blanc pour famille,
[illegible] caisses vin Haut Talence 1841, à vendre par J. & J. TARDOS, 15, Conti. 3mars

DIVERS à vendre par le soussigné:
50 caisses sucre blanc Havane
[illegible] barils miel blanc do
[illegible] livres cire blanche
[illegible] lbs de couperose verte.
[illegible] surons indigo pour colonnade.
[illegible] barils alcohol neutre 90 deg.
[illegible] bouchons pointus extra fins,
[illegible] do à demi bouteilles
[illegible] barils essence térébenthine, [illegible]
[illegible] liv. peinture blanche; 4,000 do verte
[illegible] pipes vin Oporto supérieur.
[illegible] barriques vin de Catalogne, qualité supérieure
[illegible] kegs sou marin, 125 liv. canelle de Ceylan
[illegible] onces essence de roses; 2,000 liv. colle forte
[illegible] liv. noix muscade fraîche.
[illegible] do cantharides; 20 caisses bouteilles noires.
P. CUSACHS, Rue Conde & 10 [illegible]. 3mars

☞ Le soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivants, reçus par le Queen Victoria, du Havre: [illegible] mousquetaire [illegible] nouveautés [illegible] D. B. MACARTY, 22, Bourbon

[illegible] de domicile. [illegible]